

Attention, ne peuvent s'inscrire que les personnes qui n'ont pas suivi de formation au 1^{er} semestre 2023

Les assistants maternels peuvent utiliser jusqu'à 58h de Plan de développement des compétences par année civile, soit sur leur temps d'accueil, soit hors temps d'accueil.

Par délégation de l'APNI (Association Paritaire Nationale d'information et d'innovation pour la mise en œuvre des garanties sociales des assistants maternels), à IPERIA (marque Certification et Compétences), les rémunérations (allocation de formation et/ou salaire) et frais annexes à la formation seront remboursés par virement sur votre compte.

Renseignez-vous auprès d'ERGOLOGIC ou sur <https://www.iperia.eu>

Modalités d'accès : Formations en présentiel (d'autres modalités peuvent être prévues, se renseigner auprès d'ERGOLOGIC) - Pour l'accueil des personnes à modalité réduite : nous contacter.

Moyens pédagogiques et techniques : Apports théoriques et méthodologiques, études de cas, mises en situation...

Evaluation de la formation : Questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation, questionnaire de satisfaction numérique, auto-évaluation amont – aval

Horaires prévisionnels : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Dates	Lieu	Thème
23/09 et 07/10/2023	Laragne	Préparation du certificat « sauveteur secouriste du travail » SST
16/09, 30/09 14/10/2023	Gap	Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant